



©

Responsable de publication



 <https://boussole.jeunes.gouv.fr>

Durée

01/2023 - 12/2025

Budget total

378 199.92 €

Financement UE

90 000 €

DEPLOIEMENT DE LA BOUSSOLE DES JEUNES SUR LE DEPARTEMENT 68

Collectivité européenne d'Alsace - 2022-2025 -
Priorité 2 : POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES
JEUNES

2.a - Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures
d'activation de tous les demandeurs d'emploi,
notamment des jeunes, en particulier par la mise en
œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs
de longue durée et des groupes défavorisés sur le
marché du travail



Cofinancé par
l'Union européenne

